



© Maël L. Nicolas

100 ans au service des journalistes

Le SNJ est né en 1918. Un siècle, c'est loin. Mais les valeurs de nos prédécesseurs sont encore les nôtres aujourd'hui, dans l'Hexagone, les Outre-Mer et les Collectivités territoriales. Car en 1918, les fondateurs du SNJ rédigent la charte des droits et des devoirs. Une charte de déontologie de référence pour les journalistes, en particulier de France Télévisions.

La défense de la profession, la liberté d'informer, la déontologie : des combats toujours d'actualité. Le défi est immense face au dénigrement, aux insultes, aux violences physiques, ou plus insidieux, à la censure exercée par une machine administrative, le CSA.

Enfin, la précarisation grandissante, avec de nombreux CDD et pigistes privés d'activité professionnelle, fragilise toute la profession.

Le combat pour la liberté d'informer est celui du SNJ. Un combat qui passe par votre bulletin de vote : c'est lui qui nous permettra de continuer à exister, à vos côtés, à France Télévisions.

La résignation ? Ce n'est pas pour nous !

Et si une infirmière faisait un peu chirurgienne ? Et si un contrôleur de la SNCF faisait un peu conducteur de train, ou un steward un peu pilote d'avion ?

Voilà la nouvelle culture d'entreprise de France Télévisions : un bric-à-brac de compétences complémentaires. Mises en place par la direction, avec la complicité de la CGT et de FO, transformées en syndicats chasseurs de primes. Des compétences complémentaires sur fond de suppressions de postes et d'économies à tout-va.

En réalité, il s'agit d'une casse des métiers. Avec des salariés piégés par la fausse promesse d'une évolution professionnelle.

Les CDD et Pigistes n'ont plus de contrats, les statutaires croulent sous des tâches rajoutées à leurs métiers. Un jeu dangereux, que le SNJ a toujours refusé, y compris par des actions en justice.

Nous défendons la profession de journaliste. Une défense qui entraîne celle de tous les autres métiers de FTV, indispensables à nos missions.

Nous refusons de nous résigner : non, la ringardise n'est pas dans nos valeurs, dans nos combats ! Elle est chez celles et ceux qui acceptent la confusion et la banalisation des métiers !

Nous allons voter, mais pour désigner quels représentants du personnel ?

Museler les salariés : c'est l'objectif des ordonnances Macron. Dès 2018, France Télévisions supprime purement et simplement toutes les anciennes instances représentatives du personnel (CE, DP, CHSCT). Seules exceptions : les stations ultramarines du Pacifique, en raison du droit local.

Nous allons donc voter pour une instance, le CSE, le comité social et économique. Une poignée d'élus, à peine secondés par des représentants de proximité (réseau régional de France 3 et Siège), et par une commission santé, qui seront désignés par ce même CSE.

Les établissements plus petits, en particulier ceux des départements d'Outre-mer et de Saint Pierre et Miquelon, n'auront qu'un CSE, sans représentants de proximité ni commission santé. Alors, il faudra faire **le bon choix dès le premier tour !**

Le désastre est aggravé par l'attitude de la CGT et de FO : ils ont validé le principe d'un CSE unique de 26 membres pour tout le réseau régional de France 3 ! La proximité est réduite à néant, par des syndicats qui ont défendu les intérêts de la direction !

Se taire n'est pas dans les habitudes du SNJ. Alors, ensemble, faisons entendre la voix de tous les salariés !

LES QUATORZE PROPOSITIONS DU SNJ

Si, grâce à votre vote, nous demeurons représentatifs, voici les quatorze propositions que nous défendons

Leur mise en œuvre ne nécessite aucun budget supplémentaire. Changer la vie au travail, cela commence par les bons choix d'organisation.



POUR LA PROFESSION

1 Rétablir l'autonomie éditoriale de chaque édition en attribuant à chacune sa liberté d'action et ses moyens propres. Le pluralisme de l'information ne s'accommode pas des fusions-absorptions !

2 Augmenter la part de la filière reportage dans les effectifs journalistes de l'entreprise. Moins de chefs, plus de reporters !

3 Donner la priorité aux tournages sur le travail de desk. La réalité se trouve sur le terrain, pas sur les écrans.

4 Privilégier le reportage par rapport aux plateaux en situation et aux invités "bouche trou".

5 Faire toujours passer la vérification des informations avant la rapidité de leur diffusion. Il faut résister à la fièvre des réseaux sociaux.

6 Garantir l'ouverture de la conférence de rédaction à l'ensemble de l'équipe rédactionnelle dans tous les établissements de France Télévisions, où cela ne se fait pas encore ou ne se fait plus. Le débat éditorial ne peut pas être réservé aux chefs de service et responsables d'édition.

7 Privilégier les tournages des magazines par les journalistes de France télévisions sur les achats à des sociétés privées. Avec 2700 journalistes en CDI, et des pigistes et des CDD en attente d'intégration, pourquoi sous-traiter la partie la plus motivante du travail ?



POUR LE DÉROULEMENT DES CARRIÈRES

8 Donner une priorité effective au recrutement en CDI pour tout journaliste employé pendant 24 mois en piges ou CDD.

9 Permettre aux reporters de faire une véritable carrière, organisée autour de jalons précis : journaliste spécialisé pour 15 ans d'ancienneté professionnelle, grand reporter pour 20 ans puis changement de palier tous les 4 ans.

10 Remplacer la part variable des membres de l'encadrement rédactionnel par un dispositif de prime garantie, analogue à celui des matinaliers, avec une clause de "sevrage". Un moyen de faciliter le changement de filière et le retour sur le terrain.

11 Ajouter deux nouveaux seuils à la prime d'ancienneté pour 35 et 40 ans de carte de presse afin de tenir compte de l'allongement des carrières et du recul de l'âge de départ à la retraite.

POUR LE DIALOGUE SOCIAL

12 Proposer la création systématique d'un collège journaliste dans chaque instance d'établissement comptant au moins 12 journalistes, pour une meilleure représentation de la profession.

13 Rétablir en amont des comités de carrière (COCA) un moment spécifique de dialogue entre la direction et les syndicats pour examiner les propositions de recrutement et de mobilité. La formule actuelle d'envois écrits ne sert à rien.

14 Mieux agir dans les comités locaux des salaires, et pour cela être informés de la réalité des salaires et déroulements de carrière de chacun. Actuellement, l'absence d'informations rend la défense des salariés impossible.

NOS COMBATS EN JUSTICE

CONTRE la présidence de Carolis dans l'affaire Bygmalion

CONTRE la direction de France Télévisions dans des dizaines de dossiers individuels, en particulier de requalification de contrats de travail en CDI

CONTRE la présidence Pflimlin dans l'affaire du fichage illicite des salariés

CONTRE la présidence Ernotte dans la modification unilatérale de l'accord collectif du 28 mai 2013

Quelle que soit l'équipe qui dirigera l'entreprise à l'issue de la réforme que préparent le gouvernement et le parlement, vous pourrez compter sur le SNJ pour défendre les intérêts de tous les salariés de France Télévisions, sans connivence ni complaisance !

Retrouvez toutes nos communications, nos prises de position et revendications sur notre site : <http://snj-francetv.fr>

Les propositions défendues par le SNJ au niveau national concernant la profession (en page 2) reflètent totalement la situation de la rédaction de Mayotte la 1ère.

Nous déplorons les carences de notre rédacteur en chef bien avant sa nomination. (Il a assuré l'intérim pendant presque une année)

Le SNJ a fait un courrier pour dénoncer son ras le bol.

Le directeur est intervenu deux fois au cours de la même semaine pour désamorcer le conflit qui menaçait.

L'organisation est le nœud du problème, ou plutôt l'absence d'organisation et de ligne éditoriale. Ceci induit que nous produisons peu ou pas de marbre. Dans ces conditions, impossible de dégager une équipe pour tourner des magazines.

Faits divers et grèves alimentent nos éditions. Les jours sans actu chaude, des sujets réseaux qui ne nous concernent nullement comblent l'antenne.

L'anticipation fait clairement défaut ici. C'est ainsi que certains de nos collègues sont en stand-by toute une journée, faute de sujet.

La rédaction fonctionne avec trois à quatre équipes jour pour alimenter un J.T. de 20 minutes. Lorsqu'il manque un sujet, il est courant de prendre un invité à la dernière minute pour meubler l'antenne – invité dont la pertinence laisse souvent à désirer. Le présentateur est mis devant le fait accompli, parfois un quart d'heure avant la prise d'antenne.

Ces pratiques ont conduit notre présentatrice à retourner sur le terrain après 5 années de présentation. Une présentatrice radio vient dépanner épisodiquement.

Malheureusement, les conditions de travail qui sont celles de la rédaction TV devraient vite avoir raison de sa motivation.

« Sans journalistes sur le terrain, pas de sujets. Pas de sujets, pas de J.T. ! »

À l'heure où Mayotte traverse une crise sans précédent, les journalistes de la rédaction TV de la première font tout pour être au rendez-vous. Au rendez-vous de l'information malgré les barrages, les menaces !

Malheureusement, les décisions hasardeuses et irréfléchies de la rédaction en chef mettent à mal tous ces efforts.

Le manque d'anticipation, d'organisation et de communication pénalisent toute la chaîne de production !

Aucune directive claire depuis le matin conduit à la discorde à 13 heures et au cafouillage le soir.

Ce scénario se répète quasi tous les jours.

Y a-t-il un commandant à bord du navire de la rédaction TV de la 1ère ?

Est-il normal, acceptable de toujours faire appel au directeur régional pour trouver des solutions ?

Le 7 mars, jour de la grande mobilisation contre l'insécurité dans les rues de Mamoudzou, ces quelques problèmes sont évoqués en conférence de rédaction.

Un deuxième monteur est même dépêché, actu oblige !

Problème, on prend les mêmes et on recommence. On refait les mêmes erreurs.

Ainsi ce jour-là, 3 sujets sont montés bien avant le 13 heures. À l'antenne 1 seul diffusé !

Le 2ème est devenu un off et le 3ème oublié au profit d'un sujet de France 2 !

S'agit-il de mépris ou d'incompétence ?

Alors va-t-on laisser le bateau couler ? Redresser la barre ? Ou changer de commandant ?

Toujours est-il que les journalistes de la rédaction TV demandent un changement drastique, auquel cas, nous nous verrions obligés d'agir en conséquence.

LISTE SNJ / COLLÈGE 2

CANDIDATE ET CANDIDAT TITULAIRES ET SUPPLEANT-E-S



Géraldine LOUIS

Journaliste Reporteur d'Images



Emmanuel TUSEVO

Grand Reporteur